



09 mai 2018

# GRÈVE INTERSYNDICALE 22 MAI

Les neuf organisations syndicales représentatives dans la Fonction publique appellent l'ensemble des personnels de la Fonction publique à la grève et aux manifestations le mardi 22 mai 2018.

## L'UNSA AVIATION CIVILE APPELLE À LA GRÈVE LE 22 MAI

### L'URGENCE DES EFFECTIFS

Les recrutements prévus au protocole 2016 ont été définis dans un **contexte de croissance** différent de celui que connaît la DGAC aujourd'hui. 3 ans après, ils ne sont **plus adaptés**.

**LES CHIFFRES 2019 DOIVENT ÊTRE RÉÉVALUÉS**

### HYGIÈNE, SÉCURITÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL

Les enquêtes Qualité de Vie Au Travail, là où elles ont été réalisées, montrent des services en souffrance et des conditions de travail largement dégradées depuis la baisse des effectifs. En réponse, le projet de réforme de la Fonction publique prévoit la **fusion des CHSCT**, instances de consultation justement dédiées à ces questions, avec les CT !

**REFUSER LA DISPARITION DES CHSCT**

### LA FIN DES CAP MOBILITÉ

Concentrer le rôle des CAP sur les décisions ayant un impact négatif sur la carrière des agents (litiges et discipline), voilà à quoi le projet de réforme de la Fonction publique veut réduire la CAP. L'examen des candidatures est, selon le gouvernement, "un facteur de ralentissement des processus de mobilité" (SIC)... Choix des candidats mutés, des postes d'encadrement, des avancements, etc..., voulez-vous donner **carte blanche à l'administration** et exclure les syndicats ?

**PRÉSERVER LA MOBILITÉ ET LA COMPÉTENCE CAP**

### POINT D'INDICE

Même si les protocoles permettent des avancées indemnitaires (les primes), celles-ci ne peuvent suppléer l'absence de **revalorisations statutaires** (point d'indice, traitement de base).

Retraites, demi-traitement maladie, c'est sur le traitement indiciaire que tout est calculé !

**EXIGER FIN DU GEL ET RATTRAPAGE**

### MONOLOGUE SOCIAL

Un management autoritaire qui impose plutôt que concerté, des directions sous pression dépassées par une explosion du trafic non anticipée, des engagements protocolaires mis à mal... Les personnels devraient plutôt **être soutenus** dans leurs efforts de productivité.

**RENOUER AVEC LE DIALOGUE SOCIAL**

**LE 22 MAI, JE SUIS EN GRÈVE !**





Paris, le 09 mai 2018

**UNSA Aviation Civile**

**Bureau National**

**M. Patrick GANDIL**  
DGAC  
50 rue Henry Farman  
75720 PARIS Cedex 15

Référence : BN/2018-03

**Objet :** Préavis de grève le 22 mai 2018

Monsieur le Directeur Général,

Les neuf organisations syndicales représentatives dans la Fonction publique appellent l'ensemble des personnels de la Fonction publique à la grève et aux manifestations le mardi 22 mai 2018.

Même si notre administration jouit d'un protocole majoritaire pour la période 2016-2019, de nombreuses revendications portées par l'intersyndicale de la Fonction publique ne trouvent pas écho dans notre accord.

La croissance exceptionnelle du trafic dépassant toutes les prévisions dont nous disposions en signant cet accord, et le projet de réforme de la Fonction publique annoncé aux syndicats le 9 avril dernier, font porter de grosses inquiétudes sur les personnels que nous représentons. En outre, l'UNSA Aviation Civile déplore que la qualité du dialogue social, si cher à l'UNSA, se soit grandement dégradée dans notre administration.

Aussi, l'UNSA Aviation Civile revendique :

- **La révision des perspectives de recrutements pour l'année 2019.** Compte tenu de l'évolution du trafic significativement à la hausse, les estimations réalisées début 2016 s'avèrent en décalage avec la réalité des enjeux de performance et de capacité qui attendent la navigation aérienne et la surveillance de demain.
- **La préservation des instances de consultation dans notre administration.** Alors que la démarche Qualité de Vie Au Travail met en avant des services en souffrance, y compris dans notre administration, le projet de réforme de la Fonction publique visant à supprimer les CHSCT au profit d'une fusion avec les Comités Techniques est malvenu. L'UNSA Aviation Civile constate que les CHSCT sont les seules instances où les représentants des personnels ont la possibilité, sans que ces sujets ne soient bâclés, de solliciter l'administration quant à la sécurité et le bien-être au travail auxquels chaque agent doit pouvoir aspirer.

En outre, l'UNSA Aviation Civile s'oppose au projet de réduction des compétences de la CAP aux seuls examens des décisions ayant un impact négatif sur la carrière des agents. Dans notre administration particulièrement, la mobilité géographique et fonctionnelle est un droit important pour les agents, que ces derniers n'entendent pas laisser à la seule appréciation d'une instance dans laquelle l'avis de leurs représentants serait écarté.

- **Les avancées statutaires que représentent le dégel du point d'indice et un rattrapage.** Gel du point d'indice, suppression de l'indemnité exceptionnelle IECSG, hausse des cotisations retraite, hausse de la CSG, instauration d'une journée de carence... L'accompagnement social des efforts de productivité et des réorganisations, que les différents protocoles ont rendu possible, ne doit pas faire oublier que les agents de la DGAC sont complètement touchés par ces mesures, impactant directement leur pouvoir d'achat.
- **Le retour à un dialogue social de qualité.** Alors que les personnels, comme leurs managers, subissent une pression importante, résultant de la baisse des effectifs sans précédent conjuguée à une charge de travail considérable, un management moderne et approprié privilégierait la concertation et le compromis. C'est une autre voie que choisissent plusieurs services, celle d'un management désuet autoritaire qui tente de s'imposer dans le conflit. L'UNSA Aviation Civile ne peut que le déplorer et appelle vos managers à plus de sagesse.

En conséquence, l'UNSA Aviation Civile vous demande de considérer la présente comme valant préavis de grève pour les personnels de la DGAC et de l'ENAC, pour la journée du 22 mai 2018. Pour les personnels travaillant à horaires permanents, cette journée s'entend de la prise de service du matin jusqu'à la fin de la vacation de nuit.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Bureau National de l'UNSA Aviation Civile,

UNSA-UTCAC

SIGNÉ

UNSA-IESSA

SIGNÉ

UNSA Administratifs

SIGNÉ

UNSA-ICNA

SIGNÉ